



Dans le paysage



Une ferme du Loiret

une ancienne ferme près de la Loire

par René FONTAINE

Le bâtiment dont il est rendu compte dans les photos ci-dessus est situé en pleins champs, à 15 kilomètres d'Orléans. N'étant plus utilisé, il vient d'être acquis par un homme habitant déjà la commune et qui compte s'y établir définitivement avec sa famille.

Cette ferme, car c'est bien de cela qu'il s'agit, forme un bâtiment tout en longueur. Sur la gauche l'on trouve ainsi les deux pièces d'habitation, puis une vaste grange, les logements d'animaux et enfin, à droite, côté route, une pièce ayant dû servir à des parents âgés si ce n'est au valet de culture.

Il va sans dire que le nouveau propriétaire doit satisfaire un programme tout différent et il se heurte dès l'abord à deux problèmes majeurs, en dehors de l'aménagement des locaux et l'installation de ce que l'on nomme le confort moderne.

Ne pouvant se contenter, comme il était habituel autrefois, de locaux se commandant ou accessibles uniquement de l'extérieur, il lui est indispensable, compte tenu de l'étroitesse du bâtiment, de trouver un couloir en appentis et, comme il lui faut un nombre relativement important de chambres à l'étage, il se trouve devant la nécessité de surélever en partie les combles, trop bas actuellement pour être utilisables.

Or, à l'étude, il s'est avéré que non seulement ces dispositions nouvelles sont possibles, mais souhaitables esthétiquement parlant. Un appentis en façade postérieure est de pratique courante dans les fermes françaises et celles de la région de Loire en particulier. Il enlèvera un peu de la monotonie de l'actuelle construction. Quant à la surélévation partielle, elle coupera cette longue ligne horizontale de la couverture actuelle, mettant en valeur la partie principale de l'habitation.

Voyons maintenant plus en détail la composition architecturale, tant en plans qu'en façades :

LES PLANS

Au rez-de-chaussée, côté route, se trouvera tout d'abord l'entrée de service menant à la cuisine, à la salle à manger, mais aussi permettant d'accéder par la galerie à l'habitation intime, en évitant la salle de séjour.

Remarquons que ce vestibule est relativement vaste et que la cheminée qui s'y trouve actuellement sera conservée.

Mais la véritable entrée, celle des visiteurs, se situera un peu plus loin. Elle donnera accès à la grande pièce de séjour dans laquelle sera l'escalier en colimaçon permettant de monter à l'étage, mais aussi à la chambre principale et au bureau du maître de maison. Comme il se doit, l'appentis comportera la salle de bains annexe de la chambre, le local de chaufferie et un W.-C. donnant sur la galerie. Ainsi donc les circulations se feront aisément et logiquement.

À l'étage, se situeront trois chambres et une nouvelle salle de bains. Il est à remarquer qu'elles seront toutes éclairées côté du jardin et qu'il n'y aura pas de vide au-dessus du séjour. Cette disposition de pièce montant de fond, si à la mode actuellement, était absolument ignorée autrefois où l'on voyait les choses plus simplement.

LES FAÇADES

Celle principale comportera une série de portes et fenêtres qui existent actuellement ou seront percées avec une très grande liberté de composition, comme l'on faisait autrefois. En particulier, aucun axe, aucune symétrie n'existeront.

Le nécessaire sera fait pour mettre en valeur l'entrée véritable de la maison, là où le visiteur devra se présenter, et, au contraire, sacrifier volontairement celle de service.

Dans la partie gauche surélevée, la toiture comportera trois lucarnes d'éclairage, mais elles seront placées de telle façon qu'elles ne soient pas gênantes ni symétriques.

Un détail important : l'ancienne porte de grange. Il aurait été possible de la supprimer et trouver à la place des ouvertures d'habitation plus réduites, comme il se doit, mais il est apparu qu'il serait créé ainsi une regrettable monotonie, contrairement à ce qui a été recherché dans la nouvelle composition. Ainsi donc la porte à deux grands vantaux sera conservée et servira de clôture. Comme il fallait conserver l'échelle et éviter dans cette ouverture les petits carreaux, si souvent employés dans ce cas, mais absolument inadaptés, on se contentera de placer dans cette ouverture une glace fixe qui conservera les proportions actuelles, une nouvelle porte à un vantail créée à côté étant suffisante pour l'accès et l'aération.

La façade postérieure aura bien le caractère secondaire requis, avec ses petites ouvertures et une seule porte de service. Les avancées différentes du toit l'animeront d'une manière convenable.

DIVERS

Bien qu'il n'en soit pas rendu compte ici, le bâtiment étant perpendiculaire à la route, il sera créé une clôture donnant accès à l'ensemble. À droite se trouvera donc le bâtiment d'habitation dont il vient d'être parlé et à gauche une annexe nouvelle, carrée en plan, comprenant garage d'autos et quelques dépendances indispensables.

La propriété étant actuellement pauvre en végétation, il sera planté des arbres et on mettra devant la façade de la maison des fleurs pour l'égayer. Quant au sol, à l'exception de l'entrée où force sera de trouver un espace sablé permettant l'évolution des autos, le surplus restera en herbes, sans allées inutiles.

CONCLUSION

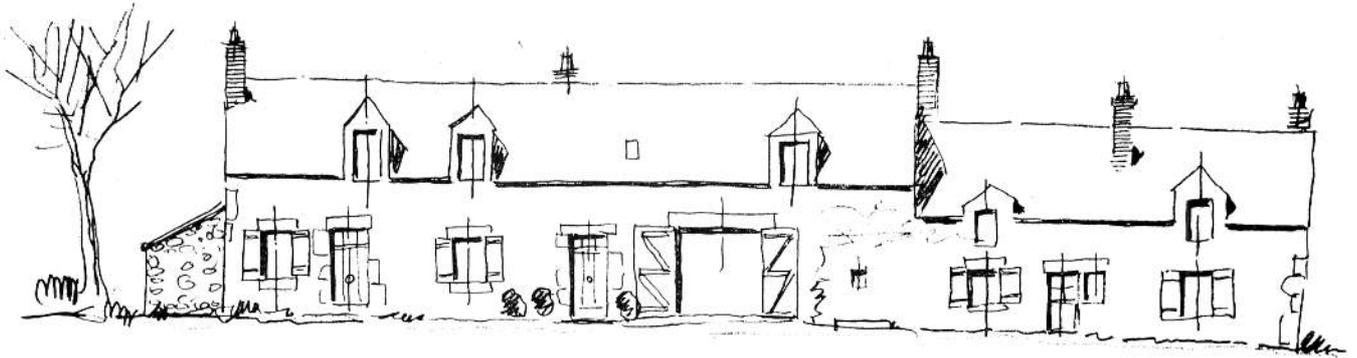
Sur les bases ci-dessus, grâce à une exécution convenable, comprenant notamment des enduits en mortier de chaux grasse complétant ceux existants que l'on se gardera bien de piocher inconsiderément, le remplacement de la tuile mécanique existante par de la plate, une certaine modération dans la peinture des menuiseries extérieures réalisées en gris, il est certain que cette restauration sera intéressante et digne de servir de modèle.

Tout aura été fait pour satisfaire aux besoins modernes, mais toujours en conservant, non à la lettre, mais dans l'esprit, les manières de composer et de réaliser habituelles à la région.

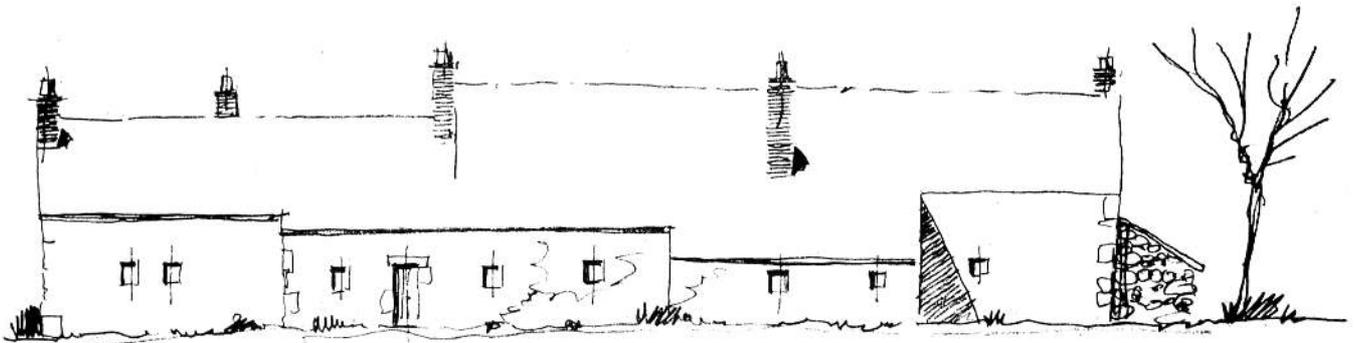
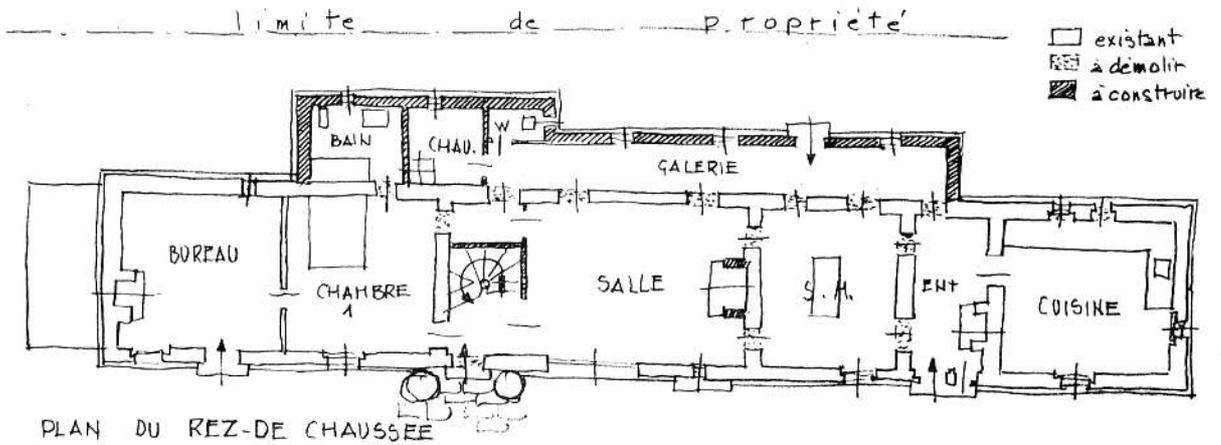
R. FONTAINE.

conseils de restauration

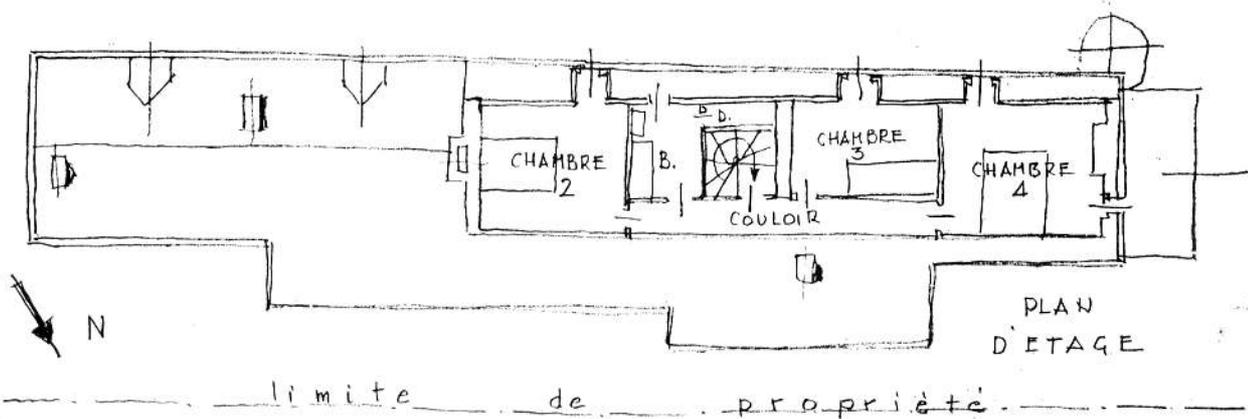
UNE ANCIENNE FERME PRES DE LA LOIRE



FAÇADE PRINCIPALE



FAÇADE POSTERIEURE



R. FONTAINE.